



Préparer son projet vers le milieu ordinaire

Accéder au milieu ordinaire de travail peut être parfois long et compliqué. Il s'agit de faire le point sur le projet du/de la travailleur/se, d'évaluer ses points d'appui et de réfléchir sur ce qui peut gêner son projet : mobilité, stress, confiance en soi, savoirs de base, ...

Basé sur le concept d'autodétermination (être acteur de son projet, faire ses choix), la formation vise à aider le/la travailleur(se) à identifier ses forces et points de vigilance pour mener à bien son projet vers le milieu ordinaire de travail. Elle présente également les attentes des entreprises et les nouveaux droits.

OBJECTIFS

- Comprendre les attentes du milieu ordinaire de travail.
- Identifier ses forces et axes d'amélioration au travail.
- Définir son projet professionnel vers le milieu ordinaire.

POUR QUI ?

Travailleur d'ESAT, accompagnant (CIP, ES, TISF, ...)

PRÉ REQUIS

Aucun.

NOMBRE DE STAGIAIRES

12 maximum.

DURÉE

2 jours / 14 heures.

COÛT

Intra-muros : 3 600 € nets exonérés de la TVA, frais du formateur inclus. Déjeuners à la charge de l'établissement d'accueil.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Alternance d'apports théoriques, méthodologiques et de cas concrets,
- Animation interactive entre stagiaires et formateurs (questions/réponses, partage d'expériences),
- Selon les formations : quiz, questionnaire, mises en situation, études de cas, démarche réflexive, jeux de rôles, travail en sous-groupe, etc.,
- Projection de supports lors de la formation (diaporama, vidéos, documents techniques, etc.),
- Mise à disposition de supports pendant et à l'issue de la formation,
- Utilisation de vidéoprojecteur, tableau blanc, paperboard.

MOYENS D'EVALUATION ET DE SUIVI

- Feuille de présence,
- Evaluation de l'acquisition des objectifs par le formateur selon les moyens, pédagogiques utilisés lors de la formation
- Evaluation de la formation par les stagiaires,
- Certificat de réalisation et attestation de compétences.



Intra



PROGRAMME ET DÉROULÉ

Le programme tient compte des réformes (plan de transformation des ESAT, Loi pour le plein emploi et ses décrets, rapports IGAS, ...).

Chaque demi-journée commencera par un tour de table : le premier pour présenter et recueillir les attentes des participants, les suivants pour valider les acquis.

Les attentes du milieu ordinaires, mes droits et devoirs

- Les différents emplois et obligations en milieu ordinaire ;
- Les attentes des entreprises ;
- Les types de contrats et les nouveaux droits.

Mon projet professionnel

- Repérer mes motivations ;
- Définir son souhait d'emploi et les offres disponibles.

Mes compétences et points d'appui

- Valoriser son savoir faire ;
- Identifier son savoir être et les freins éventuels ;
- Besoin en compensation et aménagements possibles ;
- Repérer les points d'appuis, les ressources mobilisables.

Mes compétences et points d'appui

- Définition du parcours à réaliser pour faire avancer son projet vers le milieu ordinaire ;
- Mise en perspective des besoins en mobilité, en développement personnel et/ou formation ;
- Repérage des démarches particulières à mener, plan d'actions ;
- Evaluation de la formation, échanges et conclusion.

INTERVENANT

Formateur, consultant, expert handicap.